

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Moreau, 3 juin [1843]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Moreau](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 2 p. (9r, 9v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Moreau, 3 juin [1843], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/27295>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 juin 1843](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Moreau](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Réponse à la lettre de monsieur Moreau en date du lundi 29 mai 1843 : sur l'exposition de l'Académie de l'industrie.

Notes La manufacture Godin-Lemaire présente plusieurs « poêles cuisines » à l'exposition de l'Académie de l'industrie qui se tient à l'Orangerie des Tuilleries à Paris du 8 au 29 juin 1843 [En ligne :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9667271v/f114>, consulté le 1er février 2022].

Mots-clés

[Expositions, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Exposition de l'Académie de l'industrie \(8-29 juin 1843, Paris\)](#)

Lieux cités

- [Esquéhéries \(Aisne\)](#)
- [Paris - orangerie du palais des Tuilleries](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusqu'en 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son

décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

NomMoreau

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéInconnue

BiographieConnaissance de Godin auquel il écrit en le tutoyant le 23 mai 1843 au sujet de l'exposition de l'Académie de l'industrie, et qui semble résider ou séjourner alors à Paris.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

soin d'espacer le déballage au cours de l'exposition
de mettre les œuvres les plus portées parmi celles qui
étaient placées dans la salle des armes mon arrière
pour placer les autres dont les œuvres passaient
à chaque poche contenant ce qui lui est propre.

Il y en a un qui porte une adresse sur le
jour de la vente de dire à Rauet qu'il passe vendredi
à destination

le 3 juillet

Mon cher Agneau

je vous envoie copie de la lettre de ~~mon frère~~ ayant
été faite à son sujet

Ma femme me remet à mon arrivée à Paris l'ordre
ou j'ai été tout le samedi, la lettre de dimanche
l'ayant monnaie d'y répondre et *

Je vous ~~veux~~ faire juger l'affaire dont je vous écrivais
de l'ouvrir de tenir soumis les motifs d'avoir l'intention
de chercher à faire cette année quelque placement de
mes produits à Paris. J'ai vu il y a quelque temps
une circonstance de la Société qui prend le titre de l'académie
de l'industrie par laquelle il mettait ^{différent} effort à faire
son journal et à faire l'exposition publique quelle doit faire
suivant ses statuts à l'arangerie des batteurs depuis le 3 juillet
jusqu'en 24 cette offre mettait faire moyennant la somme
de 25 francs pour tous frais pour moi d'apporter leur
les lunes. ~~Le résultat de cette présentation~~ que j'aurai faites à
Paris pour traiter avec des marchands auxquels je pourrais
faire juger des objets que je voudrais leur offrir j'ai donc
enroulé mon adhesion à l'académie pour laquelle me donne
les enseignements nécessaires pour me rendre facile l'entrée de leur
exposition. Il m'a été ensuite enroulé toutes les ~~formalités~~ de leur
journal depuis le 1^{er} juillet et un dépêche le journal de mes
contenu tout les règlements de l'exposition il regoit parti d'autre
autre frais à savoir que cela de faire diverses expéditions à l'étranger que
est la des charlatanisme et il est à ceinture de voyage

Trop ave ces messieurs dans sans être bien informé
peut-être pourroit on meurir des pieds ou autres ou ne sait pas en
qu'au fait laisse le reste a tort discrément la lettre ~~que~~
la dit que jai adresse au president préfetant fait que j'ais
partir pour paris les parties que vous presentez a l'anglais je le
prie de vous donner tous les renseignements nécessaires pour cela &
~~si tu penses à propos à propos tout cela de laisser les ports en maga-~~
ou ils sont déchargé ~~les ports~~ mais si toutes
ou de décharge a l'anglais n'importe moi aussi que tu le feras nécessaire
pour que je saute quand je sortirai me rendre a paris et dans
Marine comme de toute force temps sans peu d'apres la lettre
quand tu m'auras télégraphié que sera sans doute arrivé a l'anglais
je vous invite à lui rien accorder.

meurs en attendant le plaisir t. te voir

mes salutations sincères

le 29 juillet 1864

Périer

Monseigneur fragment tracé au sanguine
je me réjouis de de motiver que je me point omis de
de me faire comprendre des intérêts courants ~~lesquels~~ par écrit
de combien de temps de faire marcher
au sujet duquel j'ai l'honneur de vous faire savoir que
ma partie de poche, à une date N° 296 du heb
date du 2 aout dernier m'a été remise en main
je vous affirmerai devant vous engager à prendre
quelques renseignements sur les produits de ma fabrique
comme pouvant être pour vous un des articles des plus avantageux
que je offre dans nos magasins sous le rapport du prix
de moins qu'il n'est nécessaire et de la plus considérable que
vous en ferez. je vous remettrai un M. matin à la
prochaine occasion dans l'espace que je recevrai de vous
après de plus amples renseignements une réponse favorable
à nos intérêts communs.

en attendant je vous prie de recevoir mes salutations

Périer